



Département de la LOIRE  
**COMMUNE DE SAINT-GEORGES DE BAROILLE**  
42510  
Tél. 04 77 65 44 44  
contact@saintgeorgesdebaroille.com

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 janvier 2018

Le vingt-neuf du mois de janvier deux mille dix-huit, à vingt heures le Conseil Municipal de la commune de Saint Georges de Baroille s'est réuni dans le lieu habituel pour une séance ordinaire, publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SEIGNOL, Maire.

Date de la convocation : 23 janvier 2018

Etaient présents : M. SEIGNOL Jean-Pierre, M. BOUTTET Ludovic, M. Claude ROCHE, M. Gilles SIMON, M. Frédéric BRUSQ, Mme ARMAND Josiane, Mme Julie DEPLATIERE, M. Dominique DEMARE, M. Sébastien GAY.

Etaient excusés : M. Philippe VIALON, donne pouvoir à M. Jean-Pierre SEIGNOL.

Etait absente : Mme Gisèle CHAUVÉ.

Secrétaire de séance : Mme Josiane ARMAND.

Le compte-rendu de la séance du 18 décembre est approuvé sans réserve.

### Convention déploiement Très Haut Débit - SIEL

Pour réaliser le déploiement du réseau en fibre optique sur la commune, le SIEL va devoir installer une armoire de rue sur la place de l'Ecole. Une convention est établie entre le SIEL et la Commune. Elle a pour objet d'autoriser le SIEL à occuper la parcelle de son domaine. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer cette convention.

### Demande DETR 2018

Le conseil municipal autorise M. le Maire à faire une demande de DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) auprès de l'Etat pour les projets de mise en accessibilité de la salle des fêtes, de la réfection de l'étanchéité et isolation thermique de la toiture de la mairie, de l'aménagement de la place de la mairie et l'aménagement de l'espace cinéraire au cimetière. Le coût total de ces travaux s'élève à 43.880,81 € HT.

### Adhésion à la compétence optionnelle du SIEL "Etude Prospective d'Aménagement du Territoire (EPAT)

M. le Maire donne lecture du projet de convention concernant l'adhésion d'une nouvelle compétence du SIEL avec 2 options :

1) pour un conseil administratif et technique pour le montage d'une opération de pré-aménagement, incluant une expertise sur les différents réseaux et une assistance sur le financement des équipements publics à réaliser avec une contribution de 325 € en fonction des études réalisées par le SIEL à la demande de la Commune.

2) pour la révision générale des PLU/PLUi avec une contribution de 650 € sur demande de la commune.

Le Conseil Municipal décide de ne pas adhérer à la compétence optionnelle EPAT du SIEL.

### Avenant contrat Villassur GROUPAMA

M. le Maire soumet au conseil municipal l'avenant du contrat Groupama pour l'extension de garantie sur le mobilier urbain suite à l'installation du City stade et précise que cet avenant n'engendre aucun coût supplémentaire pour la commune. Le Conseil autorise le Maire à signer cet avenant.

### Questions diverses

M. le Maire fait part au Conseil Municipal :

- d'un problème d'écoulement à la station d'épuration. Un rendez-vous a été pris avec l'entreprise SAVAC pour résoudre ce problème.
- d'une incivilité constatée suite à un dépôt sauvage d'ordures ménagères au bord de l'Aix. Un procès-verbal a été dressé et le contrevenant devra s'acquitter de l'amende de 150 € comme délibéré en séance du 18/12/17.
- de l'état des naissances des communes du Val d'Aix et Isable pour l'année 2017. Depuis 2006, il y a eu 66 naissances à St Georges.
- le changement de la chaudière au logement de la bibliothèque a été remplacée .
- le téléthon Nervieux -Mizérieux - St Georges a rassemblé 1190 randonneurs. Le bénéfice intégral de cette journée de partage, soit 2.866,03 € a été remis à l'AFM Téléthon.
- La date de la fête du Bœuf a été fixée au 28 et 29 avril 2018 par l'organisateur "le Restaurant La P'tite Poularde".
- le rendez-vous avec le Percepteur pour la préparation des budgets a été fixé au 29 mars à 14 h 00.

Fin de la séance : 21 H 40

Prochaines séances : 5/3/18 à 20 h 00 et  
9/04/18 à 20 h 30

Le Maire,  
Jean-Pierre SEIGNOL



La secrétaire,  
Josiane ARMAND

